Réflexions après réception au 1er ordre

Très Sage,

Il m'a été demandé de partager avec vous mes réflexions à la suite de ma réception au 1^{er} ordre. Plusieurs Frères, qui partagent les mêmes origines maçonniques que moi, ont insisté en me mettant en garde : « Attention, on ne veut pas tes impressions comme au Rite Ecossais Rectifié, on veut tes réflexions! ». Je dois dire que cette recommandation m'a laissé quelque peu perplexe. En effet, comme pour toutes les autres cérémonies que j'ai eu le bonheur de vivre auparavant, j'ai été largement dominé par des émotions, un mélange de curiosité, de joie, mais aussi d'anxiété mêlés au plaisir de découvrir de nouveaux symboles, un nouvel environnement, de nouveaux Frères ou des Frères déjà connus mais dans un contexte diffèrent, en résumé, une sorte de nouveau départ sur un nouveau chemin dont j'imagine, dont j'espère que la destination finale reste inchangée. J'ai bien entendu pris cette recommandation très au sérieux et comme une invitation à ne pas me laisser dominer par mes émotions, à aller chercher, au-delà de ce que pouvait me dire mon cœur, des réponses à des questions que je me devais de me poser.

Avant d'aller plus loin, je voudrais faire deux remarques préliminaires :

- Dans ce travail, je n'ai pas cherché à éviter toutes références à un autre Rite, le Rite Ecossais Rectifié car ce Rite fait partie intégrante d'un parcours maçonnique, d'un chemin initiatique que je ne peux ni ne veux renier. Par contre, j'ai essayé d'éviter de faire des comparaisons inutiles entre ces deux Rites en me souvenant de l'adage : « Comparaison n'est pas raison ».
- Ensuite, ce travail contient nécessairement davantage d'hypothèses que de certitudes, davantage des questions que des affirmations. Mais après tout, le questionnement et le doute ne doivent-ils pas faire partie de la démarche du Béotien que je suis ? Je précise qu'a ce stade, je me suis interdit de lire et étudier les nombreux articles que l'on peut aisément consulter. Si ce travail y perd peut-être en profondeur, il y gagne certainement en authenticité.

Il y a eu tout d'abord la chambre de préparation, une pièce obscure faiblement éclairée par une bougie dont la couleur jaune me surprend et dont j'ignore si elle a une signification symbolique. Cette couleur noire, cette obscurité me rappellent le Cabinet de Réflexion que j'ai déjà connu à maintes reprises, elles me font bien sur penser à une caverne, a la matrice originelle et je me dis qu'encore une fois, il va me falloir mourir pour renaitre a nouveau. Sur le mur, il y a trois maximes qui sont écrites en lettre de sang sur un fond noir. Avant d'avoir lu les textes, j'ai déjà l'impression de voir les affiches d'un mauvais film d'horreur, en tout cas elles préfigurent un monde de violence froide dont je sens bien que je vais le decouvrir bientôt.

La première maxime dit : « Le crime ne peut être impuni ». De prime abord, voila un principe auquel j'adhère bien volontiers. Nous vivons bien dans une société qui, lorsque le crime devient impuni comme on peut le voir parfois de nos jours, se transforme en une société dominée par la loi de la jungle et qui rabaisse les hommes dans ce qu'ils peuvent avoir de plus bas. Donc le crime doit être puni, certes, mais cette maxime me semble un peu trop courte et incomplète car elle ne dit pas qui puni et quelle est la punition. Pour ce qui me concerne, celui qui puni ne peut être la victime ou un de ses proches car il s'agirait alors non pas de justice mais de vengeance ce qui nous ramènerait immanquablement à la Loi de la Jungle ou dans une version plus moderne a une forme de Vendetta comme en ont connu certaines sociétés méditerranéennes empreintes d'archaïsme. Nous valons quand même mieux que ça! Et donc nous n'avons pas d'autre choix, pour ce qui relève de la justice, que de nous en remettre soit a un pouvoir judiciaire que nous reconnaissons comme légitime en espérant qu'il saura faire preuve d'impartialité, soit à l'auteur du crime ou plutôt à sa conscience (mais ça c'est la deuxième maxime), soit à la Justice divine du GADLU, ou mieux au trois à la fois! Quant a la nature de la punition, la maxime nous laisse sans réponse et on ne peut que souhaiter que celui qui doit punir saura le faire avec clémence et tempérance.

La deuxième maxime nous dit : « La conscience est un juge inflexible ». La justice des hommes est, nous le savons tous, versatile, évolutive, très imparfaite, souvent inéquitable et parfois au service d'un pouvoir politique. Elle est tout sauf infaillible. Elle n'est jamais que ce que les hommes ont trouvé de mieux pour remplacer la loi du plus fort et nous permettre de vivre dans une société plus ou moins harmonieuse. En fait, il n'existe que deux juges qui soient vraiment infaillible et inflexible : le GADLU et nous même, ou plutôt notre conscience. En effet, seul notre Créateur et nous-même connaissons les véritables motivations de nos actes et peuvent porter un jugement qui sera infaillible et sans complaisance. Nous pouvons mentir à un juge, a un tiers, a un

ami, a un conjoint. Nous pouvons inventer des excuses, des justifications oiseuses lorsque nous les avons offensés, mais nous ne pouvons pas mentir au GADLU ou à nous-même. C'est pourquoi leur jugement sera toujours inflexible et sans concession.

La troisième maxime nous dit : « Sans pouvoir légitime, la vengeance est criminelle ». Premièrement, cette maxime nous dit que si l'acte de vengeance n'est pas cautionné par un pouvoir dit légitime, alors c'est un crime. C'est ce que nous avons déjà vu auparavant, la vengeance, si elle n'est pas légitimée, n'est rien d'autre que le Loi du plus fort ou la loi de la Jungle. A contrario, la vengeance serait un acte acceptable des lors qu'elle serait validée par un pouvoir légitime et ce quelque soit sa nature et son degré de violence. Mais la soumission a l'autorité a ses limites – nous avons tous entendu parler de l'expérience de Milgram et ceci pose indubitablement la question de la nature de ce pouvoir légitime. Malheureusement, l'histoire de l'humanité se résume en grande partie en une succession d'atrocités et d'exactions commises avec le soutien ou pire la volonté d'un pouvoir légitime au moment ou ces faits ont été commis. Autrement dit, si sans pouvoir légitime la vengeance est criminelle, avec un pouvoir légitime elle peut l'être aussi. On voit donc bien que pour se prémunir de ces erreurs, ce pouvoir dit légitime ne peut pas être un pouvoir temporel voire politique, mais dois être de nature divine ou trouver sa source au plus profond de nous -même.... Ce qui revient au même.

Deux Frères sont venus nous chercher pour nous conduire à la porte du Temple. Pourquoi deux ? Je l'ignore. Nous sommes entravés avec un lien rouge, encore cette couleur de sang! Quel est la signification symbolique de ces liens ? J'imagine alors qu'ils sont une représentation de mon ego et de mes passions qui m'empêchent d'être vraiment libre... mais après la suite de la cérémonie, j'en doute...

La porte du temple s'ouvre, je peux voir l'assemblée des frères, poignards en mains, dirigés vers moi et criant Vengeance. Le doute n'est plus permis !! La vengeance est bel et bien le thème central de cette cérémonie et je découvre déjà qu'il me revient d'être le vengeur d'Hiram.

Je monte vers l'autel par le Nord – et j'en déduis que le sens de circulation l'impose : de l'Occident a l'Orient c'est-à-dire vers la Lumière par le Nord, de l'Orient vers l'occident par le Midi. Mais auparavant j'ai dû répondre à

quelques questions tirées de l'instruction au grade de Maitre, puis progresser en effectuant 3 pas d'apprenti, 3 pas de compagnon et 3 pas de maitre. Je dois confesser que j'ai vécu cette épreuve comme une sorte de tuilage amélioré et que je n'y ais pas donné de signification symbolique particulière. Me voila en position de prononcer mon serment ou plutôt obligation. A genou, j'ai la main droite dégantée posée sur un livre que j'imagine ou plutôt que j'aimerais être l'Evangile de Jean; mais après tout quelle importance, « heureux ceux qui ont cru sans avoir vu – Jean 20-29 ». J'ai la main gauche dégantée elle aussi tenant un compas - symbole de spiritualité – posée sur le cœur. Si dans sa gestuelle comme dans son contenu, cette prestation me parait très semblable a celles que j'ai pu déjà prononcer, des formules employées et du vocabulaire utilisé se dégage encore un sentiment de violence surprenant. Ce sentiment est renforcé par la présence de ces deux poignards que je sens sur mon front et sur mon cou. Cette obligation, je vais la prononcer une deuxième fois un peu plus tard. Pourquoi me faire prononcer ce serment deux fois ? je l'ignore!

Je découvre alors que je m'appelle désormais Joaben et je participe à une sorte de tirage au sort qui m'est favorable. (Je vais rapidement comprendre qu'il ne pouvait que m'être favorable). Donc, me voilà choisi! Cela fait-il de moi un Frère Elu? Mais élu par qui? Non pas par mes Frères, mais par la Divine Providence ou le GADLU. Elu pourquoi ? Pour venger la mort d'Hiram et tuer ces assassins! Me voilà engager dans un périple chargé de symboles. Un chien (symbole de fidélité) me guide vers une caverne ou se trouve un des assassins. La caverne, lieu d'élévation de l'âme lorsqu'elle est associée au cabinet de réflexion, mais ici plutôt lieu de descente aux enfers puisqu'un des assassins va s'y donner la mort! Je vais me rafraichir à une source d'eau jaillissante symbole de vie – lorsque je ressors de la caverne. Encore une fois, la vie après la mort. Mais au-delà de tous ces symboles, ce qui me parait le plus important dans cette aventure est que malgré mes intentions, malgré les instructions qui m'avaient été données, la vengeance n'est pas vraiment accomplie, le justicier que je suis ne s'est pas sali les mains. Le sort (c'est-à-dire le GADLU) s'en ait chargé pour deux d'entre-deux et la conscience ou le remord pour le troisième. L'enseignement me parait assez clair : Tout d'abord, nul ne peut s'arroger le droit de tuer autrui et deuxièmement avant d'agir, nous nous devons d'interroger notre conscience avec attention et avoir l'humilité de nous en remettre au GADLU. Cet enseignement vient compléter les trois maximes, leur apporte le complément nécessaire pour en faire une véritable leçon de sagesse. En tout cas, c'est comme ça que je l'ai reçue. En appliquant cette leçon de sagesse, nous avons l'opportunité de faire œuvre de justice, de devenir plus juste. Cette leçon de sagesse, je la résumerais volontiers en trois points de la façon suivante :

- 1. Face aux crimes ou aux offenses, nous devons toujours faire œuvre de justice.
- 2. La justice humaine, justement parce qu'elle est humaine, n'est pas infaillible et sera toujours perfectible ; faillible, perfectible peut-être, mais indispensable surement.
- 3. La justice, lorsqu'elle prend ses racines au plus profond de notre conscience ou puise sa source dans le Divin, la justice alors n'est plus une fonction, cela devient une vertu Et nous savons tous que les chemins de la vertu (ou de la sagesse c'est la même chose) sont bien difficiles à parcourir.

Avant de conclure, je voudrais partager avec vous un extrait du rituel de Maitre Ecossais de Saint André du Rite Ecossais Rectifié qui montre à quel point ces Rites peuvent être proches. Je cite : « Ne perdez jamais de vue que, soit pour l'homme qui s'est souillé par de coupables excès, soit pour celui qui les a effacés par un sincère repentir ou qui ne s'est jamais écarté des voies de la Justice, le crime reçoit tôt ou tard sa punition et la vertu sa récompense. »

Enfin en conclusion, pour ce qui me concerne, au fond de mon cœur, les notions de justice et de pardon sont indissociables. Si la miséricorde reste pour l'instant absente de l'enseignement reçu ce jour, je ne m'en inquiète pas car je sais que j'ai encore de nombreux pas à parcourir sur mon chemin vers la connaissance, la sagesse et la lumière.

J'ai dit.